

Accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise

En vertu de l'article 18 de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (LGSSSS) (anciennement art. 15 de la LSSSS), les personnes d'expression anglaise ont « le droit de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux, compte tenu de l'organisation et des ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui dispensent ces services et dans la mesure où le prévoit un programme d'accès [...] ».

Le programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise 2023-2026 du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) vise à assurer aux personnes d'expression anglaise l'accès à une gamme complète de services de santé et de services sociaux dispensés en langue anglaise, et ce, le plus près possible de leurs milieux de vie.

Le programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise présente :

- Les soins et services qui sont accessibles en anglais,
- Les installations dans lesquels sont dispensés ces services ainsi que leur mode d'accès,
- La documentation disponible en version anglaise, s'il y a lieu.

Les services du programme d'accès en langue anglaise

Au CCSMTL, la plupart des programmes et des services sont offerts en anglais, dont les services de 1^{ère} ligne tels que : l'accueil, l'admission, l'évaluation, l'orientation ainsi que certains services spécialisés (traitements contre le cancer, soins palliatifs, etc.), avec des modes d'accès variés.

Mode d'accès

Dans la plupart des établissements de santé et de services sociaux, des ententes de services avec des organismes sont mises en place pour aider la population anglophone à recevoir les soins et services en langue anglaise. Cependant, les modes d'accès peuvent varier en fonction de la disponibilité des ressources humaines (vacances, horaire de travail, congés, etc.).

Savez-vous que...

- Le CCSMTL est un établissement indiqué, c'est-à-dire qu'il doit offrir des soins et services en langue anglaise en fonction de ses capacités et de ses ressources.
- Pour des questions de santé, un usager ou une usagère qui est plus à l'aise en anglais doit se faire référer aux bons services et se voir offrir les bons outils dans sa langue par les professionnels et professionnelles du réseau de la santé et des services sociaux.

Pour consulter le programme d'accès, visitez le site suivant :

